

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC)

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA683	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	950,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Comprendre les obligations en matière de protection sociale complémentaire

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Approche très opérationnelle du sujet.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by Ifpass

PROGRAMME

- A. Présentation de la Protection Sociale Complémentaire (PSC)
- B. Le Cadre juridique de la PSC
 - 1. Historique et évolution de la PSC
 - 2. Lois et réglementations encadrant la PSC (loi ANI, accords collectifs, etc.)
 - 3. Rôle des différents acteurs (employeurs, salariés, organismes de complémentaire santé)
- C. Les types de Protection Sociale Complémentaire
 - 1. Complémentaire santé
 - 2. Prévoyance (incapacité de travail, décès, invalidité)
 - 3. Retraite complémentaire
 - 4. Épargnes salariales (PEE, PERCO)
- 5. Étude de cas sur les différentes offres de PSC
- D. Obligations des Employeurs
 - 1. Mise en place d'une couverture complémentaire santé obligatoire
 - 2. Règles de financement (partage de la cotisation entre employeur et salariés)
 - 3. Démarche de mise en place et choix des organismes assureurs
 - 4. Impact des accords collectifs et des conventions collectives
- E. Enjeux et avantages de la PSC
 - 1. Avantages pour les salariés (protection accrue, réduction des coûts)
 - 2. Avantages pour les employeurs (attractivité, fidélisation des salariés)
 - 3. Enjeux de santé publique et de qualité de vie au travail
 - 4. Études de cas sur des entreprises ayant mis en place des PSC
- F. Évolutions et Perspectives de la PS

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs
Cadres de l'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à

réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 19:50